

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 10 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Approbation de l'évolution statutaire du DPLSH

Après s'être assuré du quorum, suite aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université soumet au vote des membres du Conseil d'Administration la transformation du DPLSH en faculté et sa nouvelle désignation sous l'appellation officielle de « Faculté Roger Toumson – UFR des Humanités caribéennes ».

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 17
Membres présents et représentés : 17	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La transformation du DPLSH en faculté et sa nouvelle désignation sous l'appellation officielle de « Faculté Roger Toumson - UFR des Humanités caribéennes » sont approuvées à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 13 novembre 2020

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY